



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Aide au developpement

Question écrite n° 50161

Texte de la question

M Germain Gengenwin rappelle a M le ministre des relations avec le Parlement qu'une majorite absolue de deutes ont signe les six propositions de loi « relatives a la contribution de la France a la lutte contre la faim et pour le developpement des regions tres defavorisees ». Aussi il lui demande de lui faire connaitre les obstacles qui empechent l'inscription de ces propositions a l'ordre du jour du Parlement.

Texte de la réponse

Reponse. - Le secretaire d'Etat aupres du Premier ministre charge des relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement, indique a l'honorable parlementaire que, s'agissant des propositions de loi evoquees, le Gouvernement partage naturellement les preoccupations de leurs auteurs quant aux problemes de la lutte contre la faim et du developpement des regions tres defavorisees. C'est pourquoi le ministre de la cooperation et du developpement s'est engage, lors de la discussion de son budget, a les examiner au niveau interministeriel. Il faut en effet prendre en consideration leur cout budgetaire important. C'est d'ailleurs ce qui a ete rappele devant la conference des presidents de l'Assemblée nationale lorsque a ete soulevee la question de l'inscription de ces propositions de loi a l'ordre du jour complementaire.

Données clés

Auteur : [M. Gengenwin Germain](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50161

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : relations avec le parlement

Ministère attributaire : relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 1991, page 4686